

RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LE CHÔMAGE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Question n° 76—M. Christian:

1. Quel est actuellement le nombre de personnes inscrites comme chômeurs dans la province de la Colombie-Britannique?

2. Combien de personnes étaient ainsi inscrites il y a un an?

Réponse de l'hon. Michael Starr (ministre du Travail):

1. Les renseignements qui se dégagent des rapports des bureaux locaux de la Commission de l'assurance-chômage portent sur la région du Pacifique, qui englobe le territoire du Yukon et toute la Colombie-Britannique, sauf la partie nord-est de cette province. Le 19 septembre 1957, le nombre de personnes inscrites comme chômeurs dans les bureaux locaux de la région du Pacifique était de 29,837.

2. Le 20 septembre 1956, le nombre des personnes ainsi inscrites était de 15,619.

DÉFENSE NATIONALE—COUPES DANS LES FRAIS D'INSTRUCTION MILITAIRE

Question n° 100—M. MacEachen:

1. Quelle est la réduction estimative des dépenses du ministère de la Défense nationale par suite de la décision d'abaisser de soixante à quarante les jours d'instruction militaire?

2. Cette réduction s'appliquera-t-elle à la région militaire de l'Est?

Réponse de l'hon. G. C. Pearkes (ministre de la Défense nationale):

1. Comme la plus grande partie des frais d'instruction de la milice pour l'année commencée le 1^{er} septembre 1957 sera comprise dans les crédits de 1958-1959 qui n'ont pas encore été établis définitivement, il n'est pas possible pour le moment de fournir les chiffres demandés.

2. Voir réponse au numéro 1.

PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE EN ALBERTA

Question n° 108—M. Hansell:

Dans chaque district de placement de la province d'Alberta, quel est, à la date actuelle, le nombre de personnes qui touchent des prestations d'assurance-chômage?

Réponse de l'hon. Michael Starr (ministre du Travail):

Les derniers chiffres disponibles correspondant aux régions dépendant des bureaux albertains remontent au 30 septembre 1957. Les voici:

Blairmore	361
Calgary	2,024
Dawson	172
Drumheller	471
Edmonton	3,297
Edson	186
Lethbridge	368
Medicine Hat	297
Red Deer	255

7,431

A.R.C.—ÉCOLES D'ENTRAÎNEMENT ET EFFECTIFS

Question n° 115—M. Hansell:

1. Quel est le nombre actuel d'écoles d'entraînement aérien au Canada et où sont-elles situées?

2. Quelles écoles s'adonnent à l'instruction du personnel navigant, pour le compte de l'OTAN?

3. Quels sont les effectifs actuels de l'Aviation royale du Canada a) à l'entraînement, b) en activité de service?

Réponse de l'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale):

1. a) 9; b) école primaire d'entraînement aérien, centre de l'ARC, Centralia (Ont.); école n° 2 d'entraînement aérien, centre de l'ARC Moose-Jaw (Sask.); école n° 3 d'entraînement aérien, centre de l'ARC, Claresholm (Alb.); école n° 4 d'entraînement aérien, centre de l'ARC, Penhold (Alb.); école supérieure de vol n° 1, centre de l'ARC, Saskatoon (Sask.); école supérieure de vol n° 2, centre de l'ARC, Portage-la-Prairie (Man.); école supérieure de vol n° 3, centre de l'ARC, Gimli (Man.); école supérieure de vol n° 4, centre de l'ARC, Macdonald (Man.); école d'observation aérienne, centre de l'ARC, Winnipeg (Man.).

2. Toutes ces écoles forment des équipages aériens pour les pays de l'OTAN.

3. Le 30 septembre 1957; a) 5,825; b) 45,435.